Rapport d'Activités 2021



OIDEL

INDICE

Introduction 4

1. Actions au sein des Nations Unies

Sessions au Conseil des droits de l'homme 5

Forum Social 8

Unesco 9

Plateforme des ONG sur le droit à l'éducation 10

2. Actions promues par OIDEL

Congrès en ligne : écoles pour élèves à besoins spécifiques soutien pédagogique 11

Colloque en ligne: «L'éducation comme droit culturel» 11

Dialogue européen avec les anciens ministres de l'éducation 12

Dialogue avec d'anciens ministres de l'éducation d'Amérique latine 13

3. Actions auxquelles OIDEL a participé

Summer University Civismo – Nouvelle direction 14

Assemblée du Comité européen pour l'enseignement catholique 14

4. Actions de formation

Les Nations Unies plus proches 15

Cours en ligne «Inclusion et pluralisme éducatif» 15

5. Publications

Working Paper 24 16

Diffusion de vidéos covid-19 sur YouTube 16

Équipe OIDEL 17

Introduction

Le rapport d'activité 2021 de l'OIDEL montre les domaines de travail dans lesquels nous avons été présents, les relations que nous avons entretenues, les événements qui nous avons organisés, les formations dispensées et les publications générées.

Cette année encore a été particulière en raison de la pandémie de COVID-19, qui a touché des millions de personnes dans le monde et nous a obligés à redéfinir de nombreuses activités. Nous espérons que cette nouvelle année nous permettra de continuer à travailler pour le droit à l'éducation avec moins de restrictions que dans le passé.

Au cours de la première partie de l'année 2021, l'OIDEL a réalisé de multiples interventions en ligne, qui se sont progressivement transformées en interventions en face à face vers la fin de l'année. La principale activité de l'OIDEL s'est déroulée aux Nations Unies, où elle a participé aux trois Conseils des droits de l'homme, qui se tiennent en mars, juillet et octobre. Nous avons porté notre attention sur le rapport que la Rapporteuse Spéciale sur le droit à l'éducation, Mme Boly Barry, a présenté au Conseil de juillet, intitulé : "Le droit à l'éducation comme droit culturel".

Grâce à la technologie, nous avons pu organiser quatre événements en ligne, liés au droit à l'éducation, auxquels ont participé des experts dans le domaine de l'éducation. En mars 2021, nous avons réuni des professionnels spécialisés dans l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux, et en mai, nous avons organisé un colloque sur l'éducation en tant que droit culturel. En mai également, nous avons réuni d'anciens ministres de l'éducation du Royaume-Uni, d'Italie et du Portugal ; et en juillet, d'anciens ministres du Chili, de l'Uruguay, du Salvador et du Honduras.

Nous tenons à remercier toute l'équipe OIDEL pour son important travail quotidien, et aux personnes et organisations qui nous soutiennent : nous vous remercions pour votre collaboration. Tout cela nous aide à remplir notre mission de la promotion du droit à l'éducation et de la liberté d'enseignement dans les forums internationaux.

Diego Barroso
Président de l'OIDEL



1. ACTIONS AUX NATIONS UNIES

1.1. SESSIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Comme l'année précédente, les trois sessions quadrimestrielles du Conseil des droits de l'homme (CDH), qui se sont tenues en mars, juillet et octobre, ont été affectées par la pandémie de COVID-19, la plupart des interventions se faisant par vidéo pré-enregistré.



1.1.1. 46ème SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME (mars)

L'OIDEL a fait quatre interventions orales lors des sessions sur les droits de l'homme:

- Lors du débat annuel sur les droits de l'enfant qui a eu lieu le 1er mars 2021, Arja Krauchenberg, ancienne présidente de l'EPA (Association européenne des parents d'élèves) et membre du comité exécutif de l'OIDEL, a parlé de la qualité de l'enseignement primaire et secondaire, qui va bien au-delà de la simple acquisition de connaissances.
- L'intervention suivante a eu lieu lors du dialogue interactif avec la Rapporteuse Spéciale sur les droits culturels, Mme Karima Bennoune, le 3 mars 2021. Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, a parlé de l'importance de créer un sentiment de communauté et d'appartenance au sein des écoles afin de protéger les droits fondamentaux de l'enfant.
- L'OIDEL, représentée par son directeur, Ignasi Grau, a participé au débat sur la présentation du rapport du Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées le 3 mars 2021. Il a souligné que, pour la réalisation des droits des personnes susmentionnées, il est prioritaire d'écouter toutes les parties prenantes, y compris les parents.
- L'OIDEL, en tant que membre du groupe de travail des ONG sur l'éducation aux droits de l'homme, a signé l'intervention orale "COVID-19, les droits de l'homme et la jeunesse" qui a été lue lors du débat général du Conseil, qui coïncidait avec la célébration du 10ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme.

1.1.2. 47ème SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME (juin-juillet)

Lors de ce Conseil, la Rapporteuse Spéciale sur le droit à l'éducation, Mme Koumbou Boly Barry, a présenté son rapport: "Les dimensions culturelles du droit à l'éducation ou le droit à l'éducation comme droit culturel".

1.1.2.1. L'OIDEL a fait deux interventions orales lors de ces sessions:

- Lors des débats sur le droit à l'éducation, Ignasi Grau de l'OIDEL, a soulevé trois points concernant le rapport de la Rapporteuse Spéciale : a) l'importance de garantir les ressources culturelles pendant le processus éducatif ; b) l'existence d'écoles non gouvernementales qui contribuent à promouvoir la pluralité et la diversité éducative ; et c) la nécessité d'une approche de bien commun, c'est-à-dire que pour parvenir à une pleine réalisation du droit à l'éducation, la perspective culturelle et l'implication de tous les acteurs doivent être prises en compte.

  Cette déclaration orale de l'OIDEL a été signée par OIEC (Office international de l'enseignement catholique), New Humanity, Apprentissage sans frontières, l'Institut international pour l'écologie industrielle et l'économie verte et l'organisation de défense des libertés ADF International.

- La deuxième déclaration orale de l'OIDEL a été faite lors de la présentation du débat sur le droit à la vie privée. L'intervention a été lue par Diego Barroso, Président de l'OIDEL, dans laquelle il a rappelé que la notion d'autonomie de l'enfant doit s'inscrire dans le cadre du développement intégral de la personne.

1.1.2.2. Événement parallèle: "L'approche culturelle du droit à l'éducation".

- L'OIDEL a organisé cet événement en ligne pendant cette session ordinaire du Conseil des droits de l'homme. L'objectif de l'événement était de discuter avec les experts le contenu du rapport présenté par la Rapporteuse Spéciale.



1.1.3. 48ème SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME (septembre et octobre)

Le troisième Conseil des droits de l'homme de l'année 2021 les organisations de la société civile ont participé virtuellement à nouveau.

L'OIDEL a signé, avec d'autres ONG, deux déclarations orales sur le droit au développement et l'éducation aux droits de l'homme. En outre, elle est intervenue dans le débat sur les peuples autochtones, rappelant l'importance de l'approche culturel et des écoles non étatiques gérées par ces communautés pour le plein exercice de leurs droits.

1.2. FORUM SOCIAL

Chaque année, le Conseil des droits de l'homme ouvre un espace de dialogue entres les ONG et les États membres de l'ONU. Le Forum Social 2021, qui s'est tenu les 11 et 12 octobre, s'est concentré sur les bonnes pratiques, les réussites, les leçons apprises et les défis dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Un accent particulier a été mis sur la coopération et la solidarité internationales dans une perspective de droits de l'homme. Il s'agissait du premier événement en face à face de 2021 aux Nations Unies.

La séance d'ouverture a été prononcée par Mme Michelle Bachelet, Haut Commissaire des Nations Unies sur les droits de l'homme, qui a rappelé que l'éducation était l'un des domaines les plus touchés par la pandémie.

L'OIDEL a participé au Forum Social par l'intermédiaire de son directeur, Ignasi Grau, qui a souligné la nécessité d'inclure tous les acteurs intermédiaires et les parties prenantes. Il a souligné la pertinence des parents dans l'exercice des droits éducatifs de leurs enfants, en particulier pendant la pandémie. En poursuivant dans la même direction, il a rappelé l'importance d'une approche fondée sur le bien commun, à travers un dialogue interactif entre les États, les parents et la société civile, afin d'atteindre les objectifs d'éducation fixés dans l'Agenda 2030.



Ignasi Grau pendant la déclaration orale du Forum Social 2021

1.3. UNESCO



1.3.1. Séminaire international sur l'évolution du droit à l'éducation

Le séminaire a été tenu les 7 et 8 décembre 2021 pour promouvoir une meilleure mise en œuvre du droit à l'éducation. L'UNESCO a réuni des représentants de pays, des experts et des membres de la société civile pour discuter des défis que pose l'exercice de ce droit universel, ainsi que de la nécessité de garantir une éducation de qualité.

Des présentations ont été faites par plusieurs responsables de l'éducation de l'UNESCO et de l'ONU, des universitaires et des membres de la société civile. Le panel d'intervenants comprenait Gwang-Chol Chang, chef de la section des politiques éducatives de l'UNESCO, Stefania Giannini, sous-directrice générale pour l'éducation à l'UNESCO, Borhene Chakroun, directeur de la division des politiques et systèmes d'apprentissage tout au long de la vie de l'UNESCO, et Mme Koumbou Boly Barry, Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation.

Lors du débat sur "Le droit à l'éducation des groupes vulnérables", l'OIDEL a mis en avant trois points: le rôle des familles pour garantir l'exercice du droit à l'éducation ; l'importance des droits culturels ; et les difficultés des minorités à exercer les deux droits précités.

Lors de la discussion sur "Le droit à l'apprentissage numérique", l'OIDEL a rappelé que les familles ont travaillé dur pour assurer l'éducation pendant le COVID-19, alors que les écoles restaient fermées. Il a aussi souligné l'importance d'impliquer les familles dans les réformes numériques dans le domaine de l'éducation.

1.3.2. "Principes directeurs pour le renforcement du droit à l'éducation dans les cadres nationaux".

L'OIDEL a contribué à la rédaction du document publié par l'UNESCO au cours de l'année 2021. Le document a été élaboré dans le but de renforcer les cadres nationaux, en aidant les pays et les parties prenantes à réaliser une évaluation de la compatibilité de leur cadre juridique et politique national en matière d'éducation avec les instruments normatifs internationaux sur le droit à l'éducation, à la lumière des engagements de l'ODD 4.

1.4. PLATEFORME D'ONG SUR LE DROIT À L'ÉDUCATION

Le 19 février 2021, l'OIDEL a organisé un événement avec plusieurs ONG et la Rapporteus Spéciale sur le droit à l'éducation, Mme Kombou Boly Barry. L'objectif principal de la réunion était de discuter le rapport de la Rapporteuse Spécial qui sera présenté lors de la 47e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme en juin 2021.

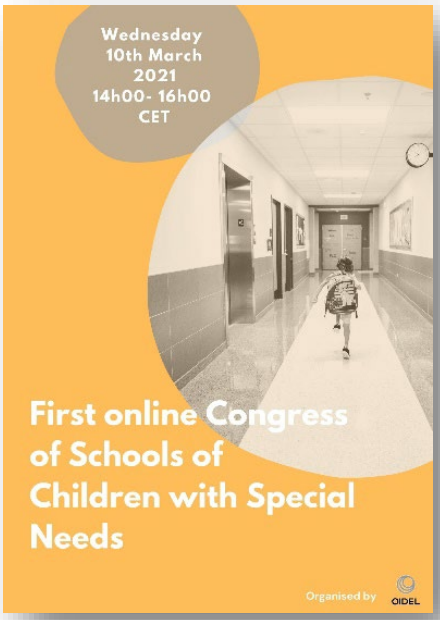


Des représentants des ONG Save the Children et EPA (European Partens Association) ont participé

2. ACTIONS PROMUES PAR L'OIDEL

2.1. 1ER CONGRÈS EN LIGNE DES ÉCOLES ACCUEILLANT DES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN MATIÈRE DE SOUTIEN SCOLAIRE

En mars 2021, l'OIDEL a organisé le 1er congrès numérique européen sur l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux, afin de servir de plateforme de rencontre aux professionnels des écoles accueillant des enfants ayant des besoins spéciaux. Elle a réuni des participants de huit pays de l'Union Européenne.



2.2. COLLOQUE EN LIGNE: "L'ÉDUCATION COMME DROIT CULTUREL".

Le 31 mai 2021, l'OIDEL a organisé le colloque en ligne "L'éducation en tant que droit culturel". Le débat a été présenté par Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL et dirigé par Álvaro José Cifuentes, membre de l'OIDEL. Parmi les participants figuraient l'hispaniste et essayiste Inger Enkvist, le philosophe et pédagogue Gregorio Luri et le professeur d'éthique et de philosophie Miguel Ángel Quintana Paz.

Le thème central de l'événement, l'éducation en tant que droit culturel, a été choisi en raison de la publication du rapport de la Rapporteuse Spéciale au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en juin 2021. Cet événement était co-sponsorisé par la Fondation CEU, l'OIEC et l'EPA.



2.3. DIALOGUE EUROPÉEN AVEC LES ANCIENS MINISTRES DE L'ÉDUCATION: "UN AN APRÈS LA CRISE DU COVID: QU'AVONS-NOUS APPRIS?"

Le 11 mai 2021, l'OIDEL a organisé, en collaboration avec OIEC, ECNAIS et EPA, un colloque en ligne avec les anciens ministres de l'éducation Maria do Carmo Seabra du Portugal, Ruth Kelly du Royaume-Uni et Francesco Profumo d'Italie.



Maria do Carmo Seabra *Ruth Kelly* *Francesco Profumo*

Les intervenants ont expliqué les principales mesures prises par leur pays lors de l'endiguement dans la première période de la pandémie. Ils se sont accordés sur le fait que, durant cette première phase de la pandémie, le monde de l'éducation n'était pas préparé à faire face aux conséquences d'une école en ligne, même si les acteurs (parents, élèves et enseignants) ont essayé de faire de leur mieux. Un an après, ces problèmes technologiques sont toujours d'actualité, même si des améliorations significatives ont été apportées dans ces trois pays.



2.4. DIALOGUE AVEC D'ANCIENS MINISTRES DE L'ÉDUCATION D'AMÉRIQUE LATINE : "L'ÉDUCATION EN TEMPS DE PANDÉMIE".

Le 7 juillet, l'OIDEL a organisé un webinaire pour faciliter un colloque sur l'éducation pendant la pandémie de COVID-19 avec d'anciens ministres de l'éducation d'Amérique latine. Il a été présenté avec l'Université pontificale Comillas et le Forum permanent de politique étrangère (FPPE).

Les quatre anciens ministres de l'éducation étaient : Adriana Delpiano du Chili, Evelyn Jacir de Lovo du Salvador, Carlos Ávila Molina du Honduras et María Julia Muñoz de l'Uruguay. Le webinaire était animée par Pablo Biderbost et Belén Urosa de l'Universidad Pontificia de Comillas. La session a été ouverte par Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL et Enrique Sanz, recteur de l'Université de Comillas, et clôturée par Juan Somavía, président du FPPE (Forum permanent de politique étrangère) et ancien directeur général de l'OIT (Organisation internationale du travail).

Les anciens ministres ont notamment évoqué le rôle clé que les soignants, en particulier les mères, ont joué pour que l'éducation continue de fonctionner pendant la pandémie.



3. ACTIONS AUXQUELLES L'OIDEL A PARTICIPÉ

3.1. UNIVERSITÉ D'ÉTÉ CIVISMO – NEW DIRECTION: SÉMINAIRE "PLURALISME ÉDUCATIF".

Le 17 juin 2021, l'OIDEL a participé à l'Université d'été organisée par le think tank espagnol indépendant Civismo et le think tank européen New Direction à El Escorial (Espagne). La conférence a été présentée par Rodrigo Melo, président d'ECNAIS, avec Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL. Le rôle des parents et les modèles éducatifs, sujets brûlants dans les débats internationaux sur l'éducation, ont été abordés.

3.2. ASSEMBLÉE DU COMITÉ EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE (ATHÈNES)

L'Assemblée générale du CEEC (Comité européen de l'enseignement catholique) s'est tenue à Athènes (Grèce) les 22 et 23 octobre 2021. Ignasi Grau a mené une session sur le fonctionnement des principales organisations internationales liées au monde de l'éducation.



Ignasi Grau pendant sa présentation à Athènes

4. ACTIONS DE FORMATION

4.1. “LES NATIONS UNIES PLUS PROCHES”

Au cours du mois de mai 2021, l’OIDEL et la région italienne du Val d'Aoste ont organisé une session de formation en ligne d'une matinée destinée à différentes écoles de cette région afin d'expliquer le fonctionnement des organisations internationales et des droits de l'homme. La formation a été dispensée par le directeur de l’OIDEL, Ignasi Grau.

4.2. Cours en ligne “Inclusion et pluralisme éducatif”

Le cours "Inclusion et pluralisme éducatif", conçu par l’OIDEL en 2020, en collaboration avec la Chaire UNESCO de l'Université de La Rioja, est toujours disponible sur la plateforme internet, Whetu.

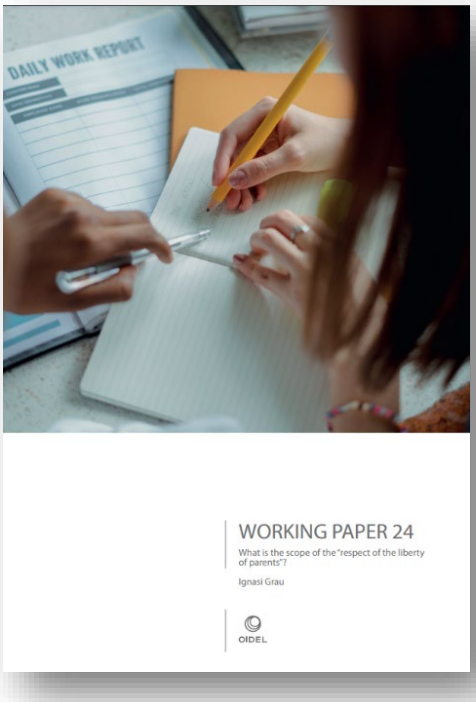
Le programme a été créé pour sensibiliser à l'importance du pluralisme éducatif et pour montrer les défis actuels auxquels il est confronté. Il se compose de huit modules en ligne et s'adresse aux professionnels du monde de l'éducation.



5. PUBLICATIONS

5.1. WORKING PAPER 24 : D'UN POINT DE VUE DES DROITS DE L'HOMME, QUELLE EST LA PORTÉE DE L'EXPRESSION "RESPECT DE LA LIBERTÉ PARENTALE"?

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reconnaît la liberté d'enseignement, en reconnaissant le rôle important des parents et en considérant cette liberté comme une partie essentielle du droit à l'éducation. Toutefois, la reconnaissance juridique ultérieure de cette liberté dans les traités internationaux s'est faite sous des formulations plus ambiguës ; en particulier, en parlant de "respect de la liberté parentale". Certains auteurs se demandent si cette formulation inclut des actions concrètes de l'État. Par conséquent, les obligations positives de l'État de garantir ce droit parental ont également été commentées dans les débats internationaux.



L'OIDEL a élaboré le Working Paper 24 en se basant sur les principaux traités sur les droits de l'homme et la doctrine des organes internationaux relatifs à cette controverse. L'objectif de ce travail a été de montrer que le "respect de la liberté parentale" ne peut se limiter à des obligations négatives de l'État, si l'on veut que le droit à l'éducation soit pleinement protégé.

5.2. DIFFUSION DE LA VIDÉO COVID-19 SUR YOUTUBE

Le monde de l'éducation est confronté à la crise du COVID-19. Afin de mettre en lumière les défis et les solutions imaginatives pour faire face à cette crise, l'OIDEL a commencé, en mi-2020, à proposer plusieurs vidéos d'experts du monde entier sur le thème "COVID-19 et éducation".

En 2021, l'OIDEL a continué à promouvoir sur sa chaîne YouTube des vidéos de personnes liées au monde de l'éducation comme Alessandra Aula, secrétaire générale du BICE (Bureau International Catolique de l'Enfance), Zacharie Zachariev (UNESCO), ou Inger Enkvist (Hispanist).

ÉQUIPE OIDEL 2021



Ignasi Grau
Directeur Général



Eva Pérez
Responsable Communication



Noemí Goust
Responsable Administrative

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT
Diego Barroso, président de l'EPA (Association européenne des parents d'élèves) de 2004 à 2009.

VICE-PRÉSIDENTS
Charles L. Glenn, doyen de l'école d'éducation, Université de Boston.
Rolando Ernesto Marín Coto, ancien ministre de l'éducation, El Salvador.

SECRÉTAIRE DU COMITÉ ET PRÉSIDENT DU COMITÉ PERMANENT
Ángel Sánchez, directeur général d'entreprise, IFE.

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF
Joan Curcó, directeur général de Fomento de Centros de Enseñanza.
Francis Delpérée, professeur émérite à l'Université de Louvain, et membre de la Chambre des Députés belge.
Claire de Lavernette, vice-présidente du Comité des ONG auprès des Nations unies.
Bertrand Doncieux, directeur exécutif de l'AEFLIB (Association européenne des universités libres).
Joan Gallostra, président de la Fondation FIP (Fundació Innovació Profesional).
Paz Gutiérrez Cortina, ancienne secrétaire de la commission de l'éducation du Parlement mexicain.
Arja Kraunchenberg, coordinatrice de projet à l'EPA, et vice-présidente de LLLP (Life Long Learning Plattform).
Georges Haddad, président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ancien directeur de la recherche et de la prospective à l'UNESCO.
Borja Martínez de Bedoya, directeur général du groupe éducatif COAS.
Luisa Ribolzi, professeur émérite à l'université de Gênes, et membre de l'Agence nationale pour l'évaluation des universités et des instituts de recherche.
António Sarmento, président de l'AEEP (Associaçao de Estabelecimentos de Ensino Particular).